

Fondation SECOURS HUMANITAIRE

Genève

***RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018***

Lausanne, le 18 avril 2019



Route de Berne 52
Case postale 128
1000 Lausanne 10
Tél. 021 651 33 00
Fax 021 651 33 01

contact@fiduciaire-favre.ch
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114.002.069 TVA

n/réf. JFB/ns 3602 FFR

Au Conseil de fondation de
Fondation SECOURS
HUMANITAIRE

Genève

Lausanne, le 18 avril 2019

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels :

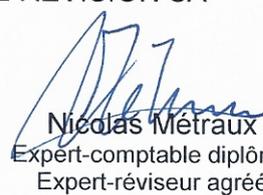
- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil de fondation doit poursuivre les efforts d'assainissement entrepris afin de renforcer le capital de l'organisation, tout en assurant la couverture des charges de fonctionnement courantes.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA



Jean-Frédéric Braillard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Nicolas Métraux
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et rapport de performance (non audité)

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

	Note (Annexe)	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Liquidités	5	75 343.83	177 963.23
Don à recevoir	6	0.00	20 000.00
Produits de promotion		0.00	3 776.00
Comptes de régularisation actif		2 030.35	742.60
		77 374.18	202 481.83
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Immobilisations financières	7	2 413.40	2 413.15
Immobilisations corporelles	8	1 952.00	1 052.00
Immobilisations incorporelles	9	5 100.00	0.00
		9 465.40	3 465.15
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		86 839.58	205 946.98
<u>PASSIF</u>			
<u>PASSIF A COURT TERME</u>			
Comptes de régularisation passif	10	13 310.45	103 459.51
<u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u>	11	59 721.00	82 839.40
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>			
Capital de base	12	50 000.00	50 000.00
Reports d'excédents	12	-36 191.87	-30 351.93
		13 808.13	19 648.07
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		86 839.58	205 946.98

COMPTE D'EXPLOITATION 2018

		2018	2017
		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>PRODUITS</u>			
<u>DONS RECUS</u>			
- parrainages	13	482 245.75	494 777.83
- dons affectés	13	221 966.28	200 244.97
- dons libres	13	101 278.22	74 616.23
		805 490.25	769 639.03
<u>CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC</u>			
		380.00	130.00
<u>PRODUIT DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS</u>	14	2 044.00	1 162.22
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
		807 914.25	770 931.25
<u>PROJETS D'AIDE</u>			
- parrainages	15	-480 828.71	-505 282.19
- autres projets d'aide	15	-187 145.41	-200 726.87
		-667 974.12	-706 009.06
<u>CHARGES D'ADMINISTRATION ET DE COLLECTE DE FONDS</u>			
Charges de personnel	16	-93 871.50	-83 031.80
Charges d'exploitation		-71 987.11	-49 732.29
Amortissements		-3 525.16	-1 347.05
	17	-169 383.77	-134 111.14
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
		-837 357.89	-840 120.20
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>			
		-29 443.64	-69 188.95
Résultat financier		485.30	8 755.56
<u>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS</u>			
		-28 958.34	-60 433.39
<u>VARIATION DES FONDS</u>			
Attributions de l'exercice		-133 373.47	-110 937.65
Utilisations de l'exercice		165 426.32	136 814.12
		32 052.85	25 876.47
<u>RESULTAT ANNUEL (avant allocation au capital de l'organisation)</u>			
		3 094.51	-34 556.92
Attribution/Prélèvement (-)			
- au/sur le capital libre		3 094.51	-34 556.92

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2018

	Etat au 1.1.2018	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2018
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
FONDS AVEC AFFECTATION LIEE					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	4 581.84	2 122.50		-5 996.30	708.04
- Taxes universitaires	678.42	1 177.50			1 855.92
- Fonds Ramadan	12 214.36	25 622.70		-37 729.72	107.34
- Fonds Sacrifice	1 902.25	11 397.75		-13 270.01	29.99
- Fonds aide aux orphelins	993.15	3 416.25			4 409.40
- Energie	3 154.83	120.75			3 275.58
- Couvertures et habits d'hiver	4 653.75	14 955.49		-16 372.25	3 236.99
- Projet eau	24 929.59	5 810.85		-6 779.92	23 960.52
- SOS Syrie	3 412.77	9 838.24	568.74	-13 819.75	0.00
- SOS Rohingyas	10 327.60	3 111.00		-12 500.00	938.60
- Pauvreté en Suisse	0.00	417.40		-390.45	26.95
- Aide aux handicapés	9 474.24	3 958.20			13 432.44
- Appareils auditifs	6 516.60	18 227.59		-19 736.39	5 007.80
- Lunettes de vue	0.00	14 779.50		-12 048.07	2 731.43
- Soutiens psychologiques	0.00	18 417.75	8 365.71	-26 783.46	0.00
	82 839.40	133 373.47	8 934.45	-165 426.32	59 721.00
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital de base	50 000.00				50 000.00
Capital libre	-30 351.93		-5 839.94		-36 191.87
Résultat annuel	0.00	3 094.51	-3 094.51		0.00
	19 648.07	3 094.51	-8 934.45	0.00	13 808.13

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2017

	Etat au 1.1.2017	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2017
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
FONDS AVEC AFFECTATION LIEE					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	8 069.87	6 366.05		-9 854.08	4 581.84
- Taxes universitaires	4 445.00	1 316.88	13 106.50	-18 189.96	678.42
- Fonds Ramadan	0.00		12 214.36		12 214.36
- Fonds Sacrifice	0.00		1 902.25		1 902.25
- Fonds aide aux orphelins	0.00		993.15		993.15
- Aumône légale	19 912.45	25 361.88	-45 274.33		0.00
- Femmes rurales	20 860.91		-226.91	-20 634.00	0.00
- Panneaux solaires	22 896.11		315.02	-23 211.13	0.00
- Energie	0.00		3 154.83		3 154.83
- Lampes LED	0.00	16 363.24	-1 788.69	-14 574.55	0.00
- SOS Gaza	977.81	388.33	-1 366.14		0.00
- Couvertures et habits d'hiver	4 240.91	7 135.36		-6 722.52	4 653.75
- Aide sanitaire	737.95		-737.95		0.00
- Rénovation des maisons	2 284.08	598.50	-2 882.58		0.00
- Projet eau	6 982.27	20 387.75	226.91	-2 667.34	24 929.59
- SOS Syrie	14 188.08	1 557.50		-12 332.81	3 412.77
- SOS Rohingyas	0.00	10 355.10		-27.50	10 327.60
- Pauvreté en Suisse	0.00	437.50	43.90	-481.40	0.00
- Aide aux handicapés	0.00	9 875.12	22 702.16	-23 103.04	9 474.24
- Appareils auditifs	0.00	10 794.44	737.95	-5 015.79	6 516.60
	105 595.44	110 937.65	3 120.43	-136 814.12	82 839.40
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital de base	50 000.00				50 000.00
Capital libre	7 325.42		-37 677.35		-30 351.93
Résultat annuel	0.00	-34 556.92	34 556.92		0.00
	57 325.42	-34 556.92	-3 120.43	0.00	19 648.07

ANNEXE AUX COMPTES 2018

BASES ET PRINCIPES

1. Bases de la comptabilité

La présentation des comptes de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE est en conformité avec les Recommandations relatives à la publication des comptes (Swiss GAAP RPC : cadre conceptuel, normes fondamentales et Swiss GAAP RPC 21) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View). Elle respecte les normes ZEWO.

Dans le même temps, la tenue des comptes est en conformité avec les exigences légales et les principes comptables reconnus en Suisse par l'article 83a du Code Civil et les articles 957 et suivants du Code des Obligations.

Les dons sont enregistrés selon les flux financiers (Cash Basis) indépendamment de la date d'engagement des fonds des projets bénéficiaires. Toutes les autres charges et produits sont délimités dans la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

2. Principes de la comptabilité et de l'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et passifs en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture. A l'exception des immobilisations corporelles et incorporelles, tous les actifs et passifs sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations corporelles (équipement du bureau) et incorporelles (logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire directe sur une période de 4 ans.

3. Modification des principes de présentation des comptes - première application de la norme Swiss GAAP RPC 21

Le cadre conceptuel, les RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 sont appliqués pour la première fois pour la présentation des comptes de l'exercice 2017.

4. Consolidation

La Fondation SECOURS HUMANITAIRE n'a pas d'autre organisation soumise à son contrôle.

DONNEES RELATIVES AU BILAN

5. Liquidités

Cette rubrique comprend les fonds en caisse ainsi que les soldes postaux et bancaires.

6. Don à recevoir

Il s'agit d'un don versé en 2017 et qui n'a pu être crédité qu'en 2018.

7. Immobilisations financières

Il s'agit du compte de dépôt de la garantie de loyer pour les locaux de la Fondation.

8. Immobilisation corporelles

Cette rubrique comprend les équipements du bureau de Genève, dont principalement les meubles de bureau, divers appareils et le matériel informatique.

9. Immobilisation incorporelles

Il s'agit des logiciels de gestion de la base de données de parrainages des orphelins.

10. Comptes de régularisation passif

Cette rubrique comprend les factures de l'exercice 2018 qui seront payées en 2019, les honoraires habituellement attendus pour la tenue de la comptabilité et la révision ainsi que des parrainages 2018 reçus d'avance pour 2019.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

11. Fonds avec affectation liée

Certains projets portent sur plusieurs années et les dons affectés, lorsqu'ils ne sont pas utilisés dans l'année (ou seulement partiellement), sont reportés lors de la clôture.

12. Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation se compose du capital de base et d'excédents reportés.

DONNEES RELATIVES COMPTE D'EXPLOITATION

13. Dons reçus

Les ressources financières de la Fondation sont constituées de dons de donateurs privés et d'associations. La plus grande partie des dons est affectée à des parrainages d'orphelins dans le besoin. Par ailleurs, la Fondation conduit chaque année une quinzaine de projets pour lesquels elle s'adresse au public afin d'assurer leur financement.

14. Produit des livraisons et prestations

Il s'agit du produit de la vente de produits palestiniens sur différents stands et marchés.

	2018	2017
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>15. Projets d'aide</u>		
Parrainages	480 828.71	505 282.19
Autres projets	187 145.41	200 726.87
	667 974.12	706 009.06

Les frais de suivi de projets, tant pour les parrainages que pour les autres projets d'aide, sont pris en charge par différentes associations partenaires d'entraide à l'étranger. Celles-ci couvrent leur frais de manière forfaitaire à raison de 5% des montants distribués pour les parrainages et de 5% à 10% (négocié au cas par cas) pour les autres projets.

16. Charges de personnel

Cette rubrique comprend les salaires, charges sociales et frais divers des collaborateurs et de la Direction.

En 2018, la Fondation employait trois collaborateurs à temps partiel, y compris le Directeur.

Le plan de prévoyance pour les collaborateurs (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP Groupe Mutuel Prévoyance-GMP. Le taux de couverture de cette institution de prévoyance s'établit à 122% à fin 2017.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

	2018	2017
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>17. Charges d'administration et de collecte de fonds</u>		
<i>Charges de projets d'aide</i>		
Charges de personnel	22 332.39	22 087.85
Frais administratifs	1 850.84	1 715.30
	24 183.23	23 803.15
<i>Charges administratives</i>		
Charges de personnel	16 744.08	14 598.37
Charges locatives	20 040.20	16 603.80
Frais administratifs	7 403.36	6 861.15
Amortissements	3 525.16	1 347.05
	47 712.80	39 410.37
<i>Charges de collecte de fonds et de publicité générales</i>		
Charges de personnel	54 795.03	46 345.57
Frais administratifs	9 254.20	8 576.45
Frais des manifestations, locations de salles, stands	25 545.11	7 756.65
Imprimés publicitaires, matériel de publicité	980.05	2 222.15
Frais d'encaissement	6 913.35	5 996.80
	97 487.74	70 897.62
Total	169 383.77	134 111.14

Méthode de calcul des charges administratives ainsi que des charges de collecte de fonds et de publicité générales

La Fondation utilise la méthodologie ZEWO pour le calcul des charges administratives et des charges de collecte de fonds et de publicité générales. Les charges administratives comprennent les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets d'aide. Elles ne garantissent que la fonction de base de la Fondation.

18. Rémunération des membres du Conseil de fondation

Les membres du Conseil de fondation oeuvrent pour la Fondation à titre bénévole.

19. Prestations à titre gratuit

Des bénévoles ont participé ponctuellement à différentes actions organisées par la Fondation afin de réunir des fonds (manifestations, mise sous pli, etc.). En 2018, ces derniers ont consacré environ 500 heures de travail non rémunéré.

20. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant.